



# Politique Environnementale



## des réseaux et ouvrages de collecte des eaux usées et pluviales de la commune de PARAY-VIEILLE-POSTE

La commune de PARAY-VIEILLE-POSTE et Lyonnaise des Eaux ont l'objectif commun de préserver l'environnement et les conditions de vie locale en s'engageant à réduire les nuisances, à prévenir les pollutions et à limiter en permanence tous les impacts susceptibles d'être générés par leurs activités.

Depuis 2000, le Centre Régional Ile de France Sud (IFS) de Lyonnaise des Eaux s'est engagé dans une démarche intégrée Qualité et Environnement.

En 2008, la commune de PARAY-VIEILLE-POSTE a renouvelé le contrat d'affermage confiant au Centre IFS l'exploitation de son système de collecte des eaux usées et pluviales.

Dans ce cadre, la commune de PARAY-VIEILLE-POSTE et Lyonnaise des Eaux, en partenariat, ont décidé de mettre en place, sur le périmètre affermé, un Système de Management Environnemental (SME) selon le référentiel ISO 14001 et le référentiel pour approbation de l'Agence de l'Eau, et en cohérence avec la convention tripartite AQUEx établie avec le SIVOA.

En cohérence avec cette démarche, nous nous engageons à :

- Respecter les exigences légales et contractuelles imposées par le contrat d'affermage ;
- Prévenir les pollutions et limiter les impacts sur l'environnement liés à nos activités et services ;
- Optimiser en continu les performances de notre Système de Management Environnemental ;
- Sensibiliser et former chaque acteur pour une meilleure prise en compte de l'environnement au quotidien ;
- Faire adhérer nos sous-traitants et nos fournisseurs à notre démarche environnementale.

Les grandes orientations établies en commun par la commune de PARAY-VIEILLE-POSTE et le Centre IFS sont les suivantes :

- Améliorer la connaissance, le fonctionnement et pérenniser le patrimoine assainissement et pluvial ;
- Poursuivre la mise en conformité des branchements au réseau d'assainissement ;
- Améliorer la connaissance et le suivi des rejets non domestiques ;
- Assurer la traçabilité des déchets ;
- Sécuriser les interventions sur les réseaux ;
- Développer la communication vis-à-vis des riverains et des industriels.

Les objectifs et cibles environnementaux découlant de ces orientations et destinés à assurer au système une amélioration continue seront intégrés dans un Programme de Management Environnemental.

En tant que Directeur du Centre IFS, je m'engage à fournir à l'ensemble du personnel tous les moyens nécessaires à l'application de cette Politique et je confie à notre Responsable Qualité / Environnement la charge de faire vivre notre SME et de veiller à son efficacité.

En tant que Maire de la commune de PARAY-VIEILLE-POSTE, je confie au Centre IFS la mise en œuvre de ce SME. Je serai attentif à donner les moyens nécessaires à la réalisation du Programme de Management Environnemental, dans le respect du principe d'amélioration continue.

LE DIRECTEUR DU CENTRE REGIONAL  
LYONNAISE DES EAUX ILE DE FRANCE SUD

Rémi LOUBEYRE

Fait à Montgeron, le 08/04/09

LE MAIRE DE PARAY-VIEILLE-POSTE

Gaston JANKIEWICZ

Fait à Paray-Vieille-Poste, le

